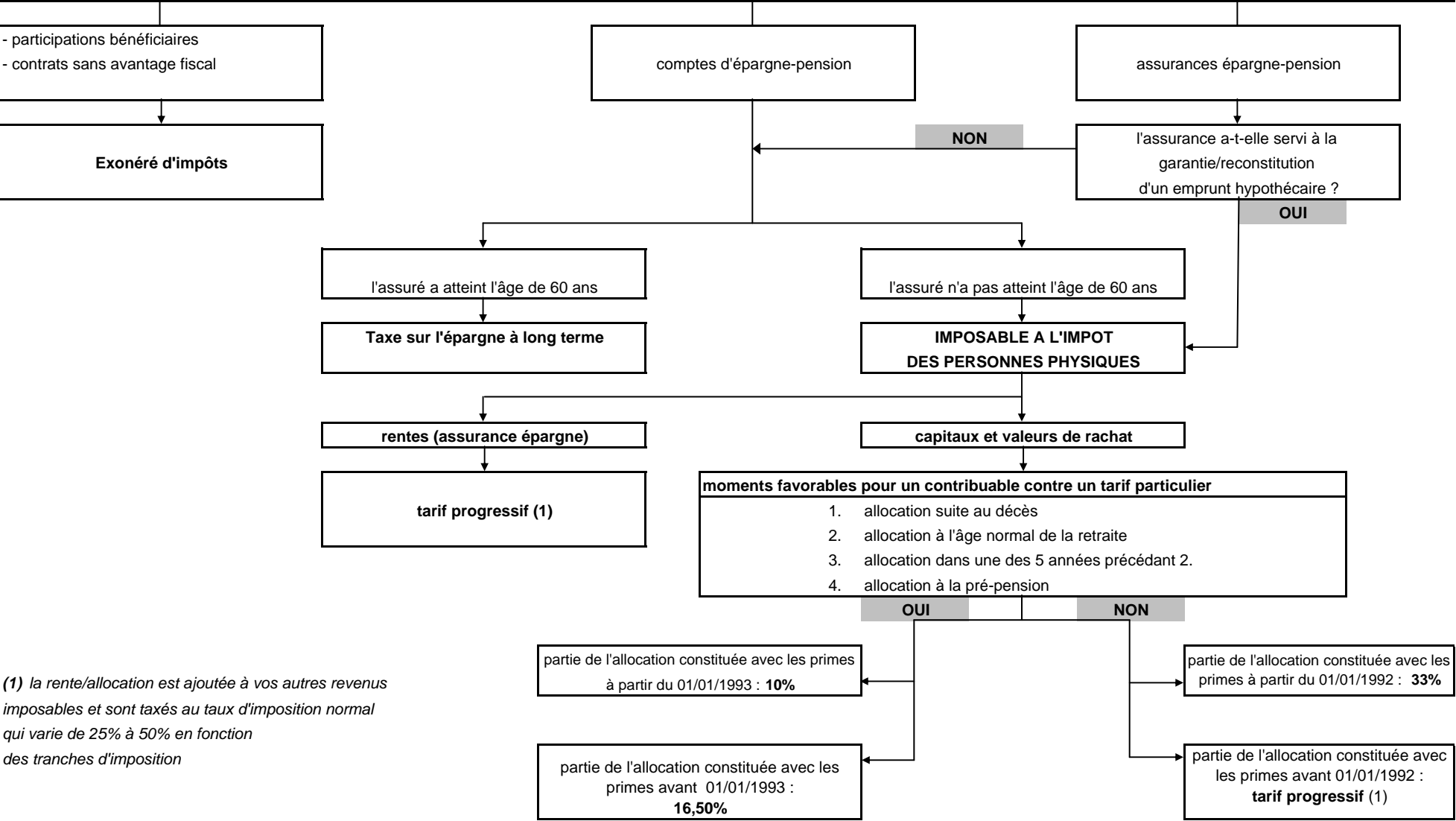


**Fiscalité des allocations en matière d'épargne-pension**



*(1) la rente/allocation est ajoutée à vos autres revenus imposables et sont taxés au taux d'imposition normal qui varie de 25% à 50% en fonction des tranches d'imposition*